



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 72391

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'utilisation de la vidéosurveillance par certaines entreprises pour contrôler les employés. En effet, ces entreprises se retranchent derrière l'utilisation de la vidéosurveillance afin de prévenir les atteintes aux personnes et aux biens. Mais la CNIL a pu démontrer que le système de surveillance était disproportionné et dévoyé de son objectif. Tel est le cas vis-à-vis de la société Apple qui a été mise en demeure de revoir son système de surveillance dans plusieurs de ses magasins sur l'ensemble du territoire. Il souhaitait connaître les moyens d'actions des pouvoirs publics afin de faire respecter le cadre légal de l'utilisation de la vidéosurveillance au sein des entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72391

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2015](#), page 148

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)